



L'UNSA BORDEAUX A DONNÉ UN AVIS FAVORABLE AU PALIER 3 DE LA DSI : ORGANISATION DES ÉQUIPES EN CHARGE DES SI SUR LE SITE DE BORDEAUX.



Pourquoi ?



L'UNSA a obtenu au cours du CHSCT local du 10 mai dédié à la réorganisation de la DSI toutes les réponses aux inquiétudes émises lors du groupe de travail :

- *La garantie que les aspirations des personnels seront entendues et prises en compte.*
- *Un accompagnement RH collectif mais aussi individualisé pour chaque agent.*
- *Un transfert à iso-activité sans changement des méthodes de travail et sans déménagement : les équipes SI restent positionnées au sein des métiers.*
- *Un plan de formation individualisé afin de permettre à chaque collaborateur de développer ses compétences dans la filière SI.*
- *La volonté de la DSI et de la DRS de maintenir la mobilité entre les deux entités afin de préserver l'équilibre entre les experts métier et les gestionnaires MOA et ainsi maintenir la qualité de service.*
- *La transversalité souhaitée et l'organisation par processus n'impliqueront pas de mobilités géographiques : le DSI est attaché à la dimension locale car elle permet de créer des communautés de compétences.*
- *Le suivi des promotions entre la DRS et la DSI sur 2016 et 2017 afin de maintenir l'égalité de traitement entre l'ensemble des collaborateurs.*
- *Les agents de la DSI seront toujours conviés à participer aux événements de l'établissement, mais aussi à ceux de la DRS.*

L'UNSA a également demandé qu'à cette occasion les rémunérations (primes spécifiques, NBI...) soient revues et harmonisées afin que plus d'équité soit appliquée entre les personnels.

Enfin, l'UNSA a demandé que soit étudiée la possibilité de mettre en place des passerelles MOA et qu'un concours de catégorie A spécialité MOA soit organisé.

Patrick Laurens-Frings, le DSI, nous a assuré avoir un regard positif sur toutes ces propositions et qu'une réflexion sera menée prochainement.

Les votes au CHSCT local du 10 mai 2016 :

Pour : **UNSA**

Contre : CGT et CFDT